



Rodolphe Spiropoulos & Denis Colin

Deux chemins, deux regards, sur le présent et sur l'avenir de la médecine chinoise en France

propos recueillis par Delphine L'huillier



D'une part, Rodolphe Spiropoulos, praticien et enseignant de MTC, qui, depuis plus de 20 ans, œuvre pour développer et diffuser la discipline. D'autre part, Denis Colin, qui travaille depuis de nombreuses années à la mise en place d'un cursus complet de formation à la MTC en faculté de médecine. Si leur vision de l'avenir est différente, leur engagement total pour une reconnaissance en France de la MTC dans sa globalité les réunit. Explications.

Nos questions à Rodolphe Spiropoulos...

GTao : Quelle est pour vous la situation de la médecine chinoise aujourd'hui en France ?

dentale pour qu'elles deviennent, au même titre, deux médecines complémentaires.

Rodolphe Spiropoulos : Elle se porte bien. Bien, car de nombreuses personnes sont attentives à son sort, sont tournées vers elle ou s'y tournent. Tout d'abord, les malades, dans les cabinets, au cours des consultations dans les hôpitaux, dans les fédérations et les associations. Les professionnels sont de mieux en mieux formés et de plus en plus nombreux. Les formations sont de meilleure qualité et surtout plus complètes, c'est-à-dire qu'elles s'intéressent non seulement à l'acupuncture comme depuis longtemps déjà, mais aussi aux autres spécialités de la MTC comme la pharmacopée et la diététique, le Tui Na (massages et mobilisations), et le Qi gong (exercices de santé). Les échanges avec la Chine, et notamment le Ministère de la Santé, vont dans le sens de cette qualité. Le problème qui se pose aujourd'hui reste le problème de la reconnaissance de la MTC aux côtés de la médecine occi-

GTao : Considérez-vous la médecine chinoise en France comme une spécialité de la médecine occidentale ou comme une médecine alternative ?

R. S. : Effectivement, c'est une question importante, très importante. Une médecine plusieurs fois millénaire doit-elle devenir une spécialité d'une médecine beaucoup plus récente ? La logique voudrait que l'on ne se pose même pas la question... Je pense que les deux médecines, MTC et biomédecine moderne occidentale, devraient cohabiter comme un couple idéal. Vous en connaissez donc tous les pièges et les difficultés ! La sagesse pourra-t-elle l'emporter pour qu'aucune des deux n'empiète sur l'autre et la laisse vivre sa vie ? Ce qui m'amène au terme de « médecine alternative ». Encore une fois, je suis dérangé par ce terme. L'alternative, c'est un choix entre deux possibles. Il ne faut pas qu'un choix exclut l'autre... L'alternative permet deux choses, mais non

LES ETUDES UNIVERSITAIRES DE MEDECINE CHINOISE EN CHINE

Selon le Ministère de la Santé chinoise, il existe 3 lieux de formation :

- Les écoles de MTC
- Les Instituts de MTC
- Les Universités de MTC

Le cursus général en Université nécessite un minimum de 5 ans d'études pour obtenir un premier grade.

+ 1 an de pratique hospitalière pour un exercice hospitalier.

+ 2 ans de pratique hospitalière pour un exercice libéral.

Des années supplémentaires sont prévues pour un travail de recherche dans les différentes spécialités.

La passion, la volonté et le désir d'exercer ce métier.

simultanément, alors que je crois beaucoup à la complémentarité de ces deux médecines, même dans la simultanéité. Je préférerais au terme « médecine alternative », « médecine complémentaire », ce qui laisse un choix plus large au patient et au praticien, et donc un exercice plus libre et plus efficace de la médecine en général.

GTao : Son enseignement doit-il selon vous être dispensé en faculté de médecine, en école privée, ou les deux ?

R. S. : Tout d'abord, je pense que le lieu a peu d'importance. La question essentielle pour moi est : quel doit être le profil de l'étudiant, puis du praticien, et donc finalement, qui doit pratiquer cette médecine ? C'est la qualité de l'enseignement à mon sens qui doit importer. Il faut s'assurer de la qualité des enseignants, enseignants qui doivent être des praticiens eux-mêmes. Maintenant, quels doivent être les critères de sélection des étudiants ? Et doit-il y en avoir ? Certainement la passion, la volonté, la persévérance, et le désir d'exercer ce métier devraient suffire ! Après, les examens feront le reste. Pour répondre plus précisément à la question, j'opterai pour les deux lieux, à savoir faculté de médecine et école privée.

GTao : A qui cet enseignement doit-il être réservé ?

R. S. : En fonction du lieu de l'enseignement choisi, la réponse est toute faite ! En faculté de médecine, les médecins de médecine occidentale pourront accéder en complément à l'enseignement de la MTC, et plus particulièrement à l'acupuncture ou à la pharmacopée. Dans les écoles privées, moyennant un cursus adapté, après le baccalauréat par exemple, tout étudiant pourra accéder à la formation en MTC et obtenir un statut équivalent. Ce qui permettra d'avoir des praticiens « puristes » exerçant exclusivement la médecine occidentale. D'autre part, cela permettra aussi aux paramédicaux comme les kinésithérapeutes, ostéopathes, infirmiers, etc.

d'accéder à l'enseignement du Tui Na (massage, mobilisations) et de compléter ainsi leur cursus, et aux professionnels du sport de se former au Qi gong (exercices d'entretien de santé) par exemple. En conclusion, il me semble intéressant de se poser les questions suivantes : « à quoi sert la MTC et que veut-on en faire ? » pour répondre à la question « à qui l'enseignement doit-il être réservé ? ».

GTao : Si un diplôme universitaire devait se mettre en place comme il en est question, quel est selon vous l'avenir des écoles formant des praticiens non-médecins ?

R. S. : Je crois avoir déjà répondu à cette question dans ce que je viens de dire précédemment. Il devrait toujours y avoir une place pour les personnes qui ne veulent exercer que la médecine chinoise. L'existence de praticiens non diplômés en médecine occidentale me semble presque être la garantie d'une médecine chinoise authentique. Dans ce cas, les écoles qui forment des praticiens non-médecins auront toujours leur rôle.

A quoi sert la MTC et que doit-on faire ?

GTao : Quels sont les projets des fédérations de médecine chinoise en France ?

R. S. : Les fédérations de MTC en France ont pour projet d'améliorer encore l'enseignement et la pratique de cette médecine. Le rapprochement avec les instances chinoises, l'existence d'un code de déontologie, de programmes communs aux écoles, les niveaux de formation de plus en plus élevés, la participation des fédérations aux examens nationaux et le recensement des praticiens nous montrent bien cette volonté.

GTao : Comment rendre les deux médecines, occidentale et chinoise, complémentaires au quotidien pour les patients ?

R. S. : Effectivement, il s'agit bien de complémentarité. C'est, je pense, le maître mot. Pour les patients, il semble important que les deux médecines soient complémentaires au quotidien, c'est-à-dire, avant tout pratiquées dans une même liberté, en cabinet privé et en milieu hospitalier

crédit photo : Rodolphe Spiropoulos



Rodolphe Spiropoulos avec Mme Zhang, chef de clinique du service de Tui Na de l'hôpital de MTC de Kunming.

par exemple par des médecins et des non-médecins. Si l'enseignement est de haut niveau, si la MTC est respectée dans son enseignement et dans sa pratique, si nous lui laissons une place digne de son rang aux côtés de la médecine occidentale, alors il suffira aux patients de suivre la Voie ! Espérons qu'un vent de paix et de longue vie souffle encore longtemps sur la MTC. ☯

Pour en savoir plus, consultez le carnet d'adresses p. 58.

PORTRAIT

Rodolphe Spiropoulos, Masseur-Kinésithérapeute DE, Ostéopathe a étudié l'Homéopathie, la Sophrologie. Sa passion pour l'Energétique l'a conduit à l'étude de la MTC. Depuis plus de 20 ans, il pratique quotidiennement à son cabinet. Aujourd'hui dans son enseignement, il partage son savoir-faire et nous amène à la rencontre de l'Energétique Chinoise. Il contribue également activement au développement et à la reconnaissance de la MTC en France.



crédit photo : Denis Colin

Denis Colin en train d'appliquer des moxa.

PROJET D'ETUDES UNIVERSITAIRES DE MÉDECINE CHINOISE EN FRANCE

Etudes classiques en Faculté de médecine : 9 ans + thèse.

Puis spécialisation en :

- Acupuncture
- Pharmacopée (diététique inclus),
- Pratiques corporelles (Qi Gong et Tuina).

Chaque module de spécialisation dure 3 ans d'études + 1 année de mémoire : Tronc commun 1 an + spécialisation 2 ans + 1 année de mémoire .

Si l'étudiant souhaite se former à toutes les spécialisations, il a la possibilité, après la première année du tronc commun de suivre le diplôme des pratiques corporelles pendant le cursus d'acupuncture ou de pharmacopée.

Le cursus complet de médecine chinoise est accessible en 5 ans minimum + 1 année de mémoire.

Nos questions à Denis Colin...

GTao : Considérez-vous la médecine chinoise en France comme une spécialité de la médecine occidentale ou une médecine alternative ?

Denis Colin : La Médecine Chinoise ne peut pas être une spécialité de la médecine occidentale puisque c'est la médecine chinoise. Elle est alternative quand les pratiques occidentales n'apportent pas de solution : pour apaiser les douleurs lombaires des femmes enceintes par exemple qui ne peuvent pas utiliser d'antalgique. Elle est complémentaire lorsqu'elle vient participer au protocole de soins de la médecine occidentale pour un patient (effets secondaires des chimiothérapies, réduction des doses des anti-inflammatoires ou des antalgiques...). On peut dire qu'il existe une spécialité en médecine chinoise et une spécialité en médecine occidentale.

GTao : Son enseignement doit-il selon vous être dispensé en faculté de médecine, en école privée, ou les deux ?

D. C. : Il existe pour moi deux niveaux d'enseignement. D'une part, un enseignement de formation qui est dévolu à l'université, et dans la mesure où c'est une formation médicale, elle doit être dispensée en faculté de médecine. D'autre part, un enseignement de perfectionnement et de formation continue qui peut avoir lieu en université ou dans les écoles privées. Tous les jeunes praticiens formés à la médecine chinoise comme tous les professionnels de santé doivent suivre une formation continue. Les écoles privées peuvent assurer ce perfectionnement. De plus, avoir un niveau d'enseignement universitaire signifie que tous les enseignants sont des enseignants chercheurs. L'enseignement universitaire doit disposer à la fois d'un budget consacré à la pédagogie, mais aussi à la recherche. Or pour moi, on ne peut pas penser à l'enseignement sans faire évoluer la recherche. Et c'est là le rôle de l'université. Par ailleurs, il est indispensable que l'université médicale enseigne à tout étudiant en médecine les possibilités offertes par la médecine chinoise. Il n'est pas normal que dans l'enseignement public de la médecine en France il n'y ait pas d'informations données aux futurs

médecins sur les possibilités alternatives ou complémentaires de la médecine chinoise.

GTao : La formation que vous êtes en train de mettre en place à la faculté de médecine de Bobigny s'adresse-t-elle à tous ou uniquement aux professions médicales ?

D. C. : Elle s'adresse aux médecins, aux professions médicales et aux personnes qui n'ont pas nécessairement fait des études de médecine. Il y aura en effet plusieurs compartiments. Dans un premier temps, il faut savoir que l'ordre des médecins et l'académie de médecine considèrent que la pratique de la médecine, c'est-à-dire, tout ce qui résulte d'un diagnostic et d'une prescription médicale, doit être réservée aux médecins. La MTC répond à ces critères. Ainsi les formations à l'acupuncture et à la pharmacopée seront réservées aux médecins et aux pharmaciens (pour la pharmacopée), le massage étant légalement réservé aux kinésithérapeutes. Quant au Qi Gong, il existera deux niveaux de formation (voir info p.64). Mais cette vision est une première étape pour le groupe de réflexions que je représente aujourd'hui. La deuxième étape étant, si nous pouvons entrer dans une collaboration avec la Chine et le Ministère Français de la Santé, la mise en évidence que pour pouvoir exercer la médecine chinoise, il est nécessaire d'avoir requis un minimum de connaissances en médecine occidentale, mais sans pour autant être docteur en médecine. Mon propos est de rester dans les voies de la légalité. Ainsi nous pensons même pouvoir générer de nouvelles professions, former par exemple les infirmières à des soins primaires élémentaires d'acupuncture ou de massage. On se situe aujourd'hui dans une configuration politique et sociale où l'on se préoccupe davantage de la santé publique, et par conséquent du nivellement par le haut des diplômes, ce qui est le rôle de l'université.

GTao : Dans ces conditions, quel est selon vous l'avenir des écoles formant des praticiens non-médecins, celles-ci ayant tant milité pour la reconnaissance de la médecine chinoise en France ?



D. C. : De par leur configuration non réglementaire, ces écoles ont pour beaucoup plutôt nui que servi la cause de la reconnaissance de la médecine chinoise en France. Elles ont par contre participé en grande partie au développement de la médecine chinoise en France en faisant connaître la discipline aux patients et aux praticiens. Et nous devons reconnaître le rôle de toutes ces écoles privées. Concernant le présent, les choses sont en ébullition et en évolution, donc l'avenir en dépendra. Mais le sens de mon action, et de l'ensemble des acteurs de ce projet universitaire, conduit à la mise en place d'une formation universitaire de haut niveau, avec un nombre d'heures de cours qui n'aura rien à envier à la Chine. L'essence même de ces écoles de formation de base deviendra donc caduque, voire illégale. Cela dit, je me souviens de l'année 1990, quand l'acupuncture a été reconnue et enseignée à l'université, les écoles privées médicales ont à l'époque toutes hurlé au scandale. Au final, celles qui avaient une certaine consistance sont devenues des écoles de perfectionnement et les autres ont disparu. Je trouve qu'il y a des praticiens non-médecins qui sont tout autant compétents que moi, voire davantage, mais tout le monde n'est pas de cet avis. Il faudra donc mettre en place une réglementation qui permet d'apaiser et d'harmoniser les relations entre médecins et non-médecins.

GTao : Quels sont les projets des facultés de médecine en France pour la médecine chinoise ?

D. C. : Les facultés n'ont pas de projets ! En ce qui concerne l'acupuncture, nous avons depuis 1990 obtenu une reconnaissance par l'ordre des médecins d'une qualification donnée par le diplôme inter-universitaire (DIU). En 2007, un diplôme d'Etat a été constitué sous la forme d'une capacité de médecine en acupuncture (la capacité est une spécialisation post-doctorale). C'est chaque université intéressée qui fait la demande d'habilitation auprès du Ministère de l'Education Nationale à délivrer cet enseignement de capacité. Cette habilitation est délivrée tous les 4 ans

et doit être renouvelée tous les 4 ans. C'est le Ministère de l'Education Nationale sur des critères de vérification de la qualité de l'enseignement théorique et pratique et de la recherche qui décide ou non de reconduire cette habilitation. Il existe 6 facultés qui enseignent l'acupuncture aujourd'hui en France : Paris, Bordeaux, Nîmes, Lyon, Strasbourg, Nantes. Pour la pharmacopée, la formation reste réservée aux médecins et aux pharmaciens en pré et post-doctorat. Les pharmaciens doivent être formés à la reconnaissance des plantes et à leurs dosages, mais aussi être en mesure de contrôler leur qualité. La formation à la diététique est incluse dans celle de la pharmacopée. Nous sommes

en train de chercher à mettre en place un accès à tous pour un module de formation à la diététique, ce domaine n'étant pas aujourd'hui réservé aux médecins. Quant aux formations au massage et au Qi Gong, nous en avons déjà parlé. Je souhaite que toutes les universités collaborent entre elles pour un travail de réflexion partagé et pour une meilleure diffusion de la pratique.

GTao : Comment rendre les deux médecines, occidentale et chinoise, complémentaires au quotidien pour les patients ?

D. C. : Il faut tout d'abord définir les champs où la médecine chinoise intervient comme médecine complémentaire à la médecine occidentale, soit pour diminuer ou faire disparaître les effets secondaires des médicaments, soit pour activer une récupération en post-opératoire, soit pour améliorer la qualité de vie du patient dans une pathologie chronique ou incurable. Ceci implique que les médecins généralistes ou spécialistes aient un minimum de connaissance et de formation aux apports de la MTC. Le médecin traitant a aujourd'hui la charge de faire l'interface entre le patient et l'ensemble des professionnels de santé qui peuvent l'aider. Dans la mesure où la médecine chinoise est une médecine générale, on peut imaginer qu'elle devienne une médecine générale spécialisée, et que, par conséquent, le médecin traitant puisse recommander à son patient

d'aller voir un praticien. Je dis bien « praticien », car pour moi, obtenir que les non-médecins ayant acquis une profonde connaissance et une expérience de la pratique puissent être régularisés dans leur exercice me paraît être une évidence. De plus, il faut savoir qu'il existe des spécialités, comme la gynécologie et l'ophtalmologie qui bénéficient d'un accès direct, c'est-à-dire dont la consultation ne nécessite pas le passage par le médecin traitant. C'est ce statut que je souhaite pour la médecine chinoise. Pour les non-médecins, la question bien sûr ne se pose pas puisqu'il n'y a pas de remboursement.

GTao : Mais beaucoup de médecins n'y connaissent rien en médecine chinoise. Comment pourraient-ils recommander des soins ?

D. C. : C'est la raison pour laquelle la formation en université devient si nécessaire. Par obligation, les médecins devront se former à la médecine chinoise dans leur cursus. Ou plutôt, ils seront informés, que le traitement des effets secondaires de la chimiothérapie grâce à l'acupuncture est efficace par exemple... Et ils sauront alors quoi faire pour le bien-être de leurs patients.

GTao : Quelle est la situation aujourd'hui ?

D. C. : Le contexte politique est favorable globalement à une reconnaissance de la médecine chinoise. 📖

Pour en savoir plus, consultez le carnet d'adresses p. 58.

PORTRAIT

Médecin, Denis Colin est notamment responsable de l'enseignement de l'acupuncture obstétrique du DIU de Paris XIII, responsable de la Capacité de médecine en acupuncture, attaché à l'hôpital de Saint Cloud et Président du Collège Français d'Acupuncture et de Médecine Traditionnelle Chinoise.